PRIX DE L'ABONNEMENT
Edition Quotidienne

	1 An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ETATS-UNIS	$10.00	$5.00	$2.50	$1.00
POUR L'ETRANGER	$15.15	$7.50	$3.75	$1.25

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT
Edition Hebdomadaire

	1 An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ETATS-UNIS	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
POUR L'ETRANGER	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTERATURE. — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES ARTS

Journal Français Quotidien. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 23 DECEMBRE 1904 Fondé le 1er Septembre 1827

L'Abeille de la Nouvelle-Orleans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureaux: 323 rue de Chartres, Entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office at New Orleans, as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE.

LA MORT
De M. Syveton

Accident nettement démontré — L'Autopsie et les premières Constatations des Experts — La Question des Journaux dans la Cheminée. — A la Cour d'Assises. — Les Funérailles.

Maintenant que l'émotion, bien naturelle, qu'avaient éprouvée les amis de M. Syveton en apprenant sa mort, survenue si inopinément, est un peu calmée, il en est bien peu qui conservent encore des doutes sur les causes réelles du décès et n'ont pas écarté définitivement l'hypothèse de la première heure, d'après laquelle une main criminelle n'y aurait pas été étrangère.

On ne saurait également s'arrêter aux bruits de suicide qui ont été mis en circulation, hier. L'autopsie, qui a été pratiquée dans la matinée, d'une part, et de l'autre, l'examen auquel se sont livrés MM. Girard, directeur du laboratoire municipal, et le docteur Ogier, chef du laboratoire de toxicologie, tendent à démontrer que le député du deuxième arrondissement a bien succombé à l'asphyxie déterminée par le gaz qui s'échappait de l'appareil de chauffage défectueux installé dans la cheminée de son cabinet de travail.

L'Autopsie

Des constatations auxquelles a procédé le docteur Socquet, qui a longuement examiné les viscères du défunt, en présence de MM. Boucard, juge d'instruction, Tolmer, médecin de la famille, et de M. Gaudi, greffier de la morgue, il résulte que le cœur et les poumons étaient en parfait état.

Le médecin légiste estime que la mort est due à une intoxication par l'oxyde de carbone. Néanmoins, il ne paraît pas que ce soit là une opinion définitive. Les viscères ont été placés dans des bocaux et transportés au laboratoire de toxicologie pour y être minutieusement analysés. Le sang sera examiné au microscope. Ce n'est qu'après cette opération, dont le résultat sera connu aujourd'hui même, que l'on saura définitivement à quoi s'en tenir sur la fin tragique de M. Syveton.

Après l'autopsie, le corps a été replacé dans un cercueil de chêne, et il a quitté la morgue à cinq heures du soir, emporté par un fourgon des pompes funèbres qui l'a conduit à la maison mortuaire, 20 *bis* avenue de Neuilly, à Neuilly, où il a été déposé dans le cabinet de travail du défunt, transformé en chapelle ardente.

L'Après-midi des Experts.

A deux heures et demie, MM. Girard et Ogier, qui ont reçu mission du parquet de procéder à toutes expériences nécessaires pour établir scientifiquement comment s'est produite l'intoxication qui a amené la mort de M. Syveton, sont arrivés avenue de Neuilly et ont aussitôt commencé leurs travaux.

C'est la cheminée et ses accessoires qui ont fait l'objet de leur premier examen. L'appareil à gaz qui chauffait le cabinet de travail du député était formé de bûches de fonte garnies d'amiante, encadrées dans une armature métallique, et auxquelles un tuyau commandé par un robinet sans cran d'arrêt amenait le gaz qui entretenait la combustion. Les produits de ce gaz s'échappaient tout naturellement par la cheminée.

Les experts ont remarqué tout d'abord que non seulement l'installation, telle qu'elle existait, présentait plusieurs particularités défectueuses, mais encore — fait plus grave — que le robinet du tuyau caoutchouté reliant la prise de contact avec le foyer tournait indéfiniment sur lui-même dans tous les sens. Dans ces conditions, il était donc impossible de se rendre compte si le robinet était ouvert ou fermé. Pour éviter l'accident, qui, d'après cette constatation, devait fatalement se produire tôt ou tard, il eût fallu veiller à ce que le compteur fût constamment fermé.

Ce compteur a également fait l'objet d'un examen, MM. Girard et Ogier ont cherché à savoir si, le jour du décès, il n'avait pas enregistré une consommation plus grande de gaz que d'habitude. Cette consommation a été normale et n'a différé en rien des jours précédents.

En ce qui concerne les journaux qui obstruaient, en partie, l'orifice de la cheminée, les experts se sont montrés très affirmatifs, et M. Girard n'est pas revenu sur l'opinion première qu'il avait émise, à savoir que ce n'était là qu'un incident qui, en l'espèce, n'a nullement été la cause déterminante de l'accident et n'a pas pu l'aggraver.

Le directeur du laboratoire municipal qui, par sa longue expérience, est à même de connaître mieux que personne les causes et les effets de semblables événements, a fait remarquer que, précisément, ce jour-là, il soufflait un vent du nord-est, très froid et extrêmement violent et que, en admettant même que les journaux aient été plus nombreux, ils n'auraient pas suffi à intercepter complètement la ventilation de la cheminée.

On en arrive alors, nécessairement, à penser, en constatant le bien fondé de la remarque de M. Girard, que c'est, sans doute, M. Syveton lui-même qui, incommodé par la violence du vent, dont il devait éprouver d'autant plus les effets que son bureau était situé à deux mètres tout au plus du poêle, aura bouché en partie l'ouverture de la cheminée avec des journaux pris au hasard sur sa table de travail.

Autre Opinion.

Nous avons dit plus haut que le corps de M. Syveton avait été trouvé parfaitement sain par le médecin légiste et que la mort paraissait due à une intoxication par l'oxide de carbone.

Cette opinion, bien que non définitive, ruine cependant immédiatement, nous dit un docteur en médecine très au courant des questions chimiques, l'hypothèse d'un décès causé par le gaz d'éclairage.

On avait pensé que M. Syveton, trouvé la tête tournée vers le conduit alimentant son fourneau, avait pu succomber aux émanations du gaz d'éclairage, résultant du mauvais fonctionnement de l'appareil.

Cette version ne pouvait s'accréditer que parmi les personnes peu au courant des effets du gaz d'éclairage. A supposer que l'appareil de chauffage ait mal fonctionné et qu'il ait laissé échapper du gaz, ce fluide se serait élevé jusqu'au plafond et il aurait fallu que la pièce en fût presque entièrement remplie pour que M. Syveton succombât. Il aurait d'ailleurs senti l'odeur particulière produite par une fuite ; enfin, une déflagration eut été causée par le feu de la pipe qu'il fumait.

L'hypothèse de la mort par le gaz d'éclairage écartée, reste celle de l'intoxication par l'oxyde de carbone. Elle est devenue presque une certitude après l'autopsie.

Comment l'intoxication a-t-elle pu se produire ?

On ne peut émettre à ce sujet que deux hypothèses. Ou les émanations d'oxyde de carbone provenaient d'un local voisin, ce qui est peu vraisemblable, ou elles ont été le résultat de la mauvaise carburation du gaz de l'appareil de M. Syveton.

Etant donné que la prise d'air de la cheminée était en partie obstruée par des journaux, — malgré l'appréciation des experts, — le phénomène suivant a dû se produire.

Lorsque le poêle à gaz a été allumé, la flamme, au lieu d'être attirée vers le haut par l'appel de la cheminée, a dû se rabattre vers le bas de l'appareil. La combustion du gaz d'éclairage a été incomplète, et c'est cette mauvaise carburation qui a formé l'oxyde de carbone.

Cet oxyde, contrairement au gaz d'éclairage, est plus lourd que l'air ; il descend au lieu de monter ; au lieu de brûler, il éteint la flamme. C'est ce qui a dû se produire.

M. Syveton n'a pu se rendre compte de cet accident. L'oxyde de carbone ne dégage absolument aucune odeur. Peut-être les émanations l'ont-elles incommodé?

Alors, sans se douter de la cause de son indisposition l'a-t-il attribuée à la chaleur. Il aura voulu, dans ce cas, aller fermer le robinet de l'appareil: mais, déjà empoisonné, il sera tombé et, tombant, se sera plongé davantage dans la couche d'oxyde qui, je l'ai dit, au lieu de s'élever se tenait au-dessus du plancher.

Que vaut cette hypothèse? Elle est scientifique mais repose uniquement sur les premières constatations du docteur Socquet.

L'examen du sang prélevé sur le cadavre par ce médecin ne détruira-t-il pas cette version ? L'analyse des viscères, confiée à M. Ogier, n'en suscitera-t-elle pas une nouvelle ? Enfin les constatations de M. l'architecte Debrie, auquel M. le juge Boucard a adjoint un employé supérieur de la Compagnie du gaz, n'anéantiront-elles pas toutes les hypothèses en retrouvant dans quelque fissure du mur ou du coffre de la cheminée la cause de cette mort singulière.

Le Rôle des Chimistes.

Il était trois heures et demie quand MM. Girard et Ogier ont quitté la maison de l'avenue de Neuilly pour rentrer dans leurs laboratoires respectifs et y commencer—chacun opérant séparément—l'analyse des viscères de M. Gabriel Syveton.

Ils reprendront, dès demain très probablement, leurs investigations dans le cabinet de travail du député du deuxième arrondissement et ne négligeront rien pour arriver à une démonstration lumineuse et complète.

Leur intention est d'emporter le poêle à gaz pour le démonter pièce par pièce et se rendre compte ainsi de sa construction et de son fonctionnement.

Ce n'est pas avant quinze jours seulement que l'on connaîtra les conclusions des experts chimistes et celles de l'architecte, en ce qui concerne l'appareil de chauffage.

Visites et Condoléances.

Pendant toute la journée, un grand nombre de personnes, amis politiques ou personnels du défunt, sont venues rendre visite et apporter leurs condoléances à Mme Syveton.

Parmi ceux qui sont venus s'inscrire sur le registre déposé chez la concierge de la maison, nous avons relevé les noms de MM. Paul Lerolle, Denys Cochin, Georges Berry, général Mercier, Jules Jaluzot, Charles Benoist, vicomte d'Aulan, Léon de Montesquiou, Boni de Castellane, etc.

L'Instruction judiciaire.

Un des premiers actes de M. Boucard, le magistrat instructeur, a été de rechercher qui avait placé les journaux dans le conduit de la cheminée.

Mme Syveton, la bonne, les personnes présentes dans l'appartement ont déclaré l'ignorer complètement.

Elles ont signalé la présence, dans la matinée, d'une femme de ménage qui avait, en quelque sorte, servi d'extra.

Cette personne a été retrouvée. Elle a affirmé qu'elle n'avait pas pénétré dans le cabinet de M. Syveton et que par conséquent, ni volontairement ni involontairement, elle n'avait pu obstruer la cheminée avec des papiers quelconques.

A la Cour d'assises

Le simulacre d'audience qui, aux termes de l'article 2 du code d'instruction criminelle, devait remplacer le grand débat supprimé par la mort, a eu lieu.

Etait-ce par oubli ou pour compléter l'illusion? Le service d'ordre, commandé la veille en prévision de manifestations, subsistait encore. Seuls, les curieux manquaient.

Dans la salle d'audience, une cinquantaine d'avocats et de journalistes discutaient avec animation. A l'annonce de l'entrée de la cour, un silence glacial, un silence lugubre a succédé au bruit des conversations.

M. le président Bertulus, ses assesseurs et M. le procureur général Bulot, ce dernier revêtu de l'hermine, se sont installés comme si M. Syveton devait réellement comparaître.

Mais au lieu de la phrase traditionnelle : "Faites entrer l'accusé", le président, aussitôt après avoir prononcé les mots "l'audience est ouverte", a donné la parole à M. Bulot.

Le procureur général s'est levé et a lu le rapport qui lui a été adressé par M. Boucard, juge d'instruction.

Il est ainsi conçu :

Nous, Boucard, juge d'instruction au tribunal civil de la Seine, avons été saisi, le 8 décembre 1904, d'un réquisitoire du procureur de la République, nous prescrivant d'ouvrir une information aux fins de rechercher les causes du décès de M. Syveton, député de Paris, trouvé mort à son domicile.

A six heures de l'après-midi, accompagné de M. Gail, substitut du procureur de la République et assisté de Cœurdray, notre greffier, nous nous sommes transporté 20 "bis", avenue de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine.

Nous avons été introduit dans la chambre à coucher de M. Syveton et l'avons trouvé étendu sur son lit.

M. le docteur Socquet, que nous avions requis de nous assister, a, serment préalablement prêté, procédé aux constatations. Il nous a déclaré que la mort était constante et qu'il allait conformément à la commission qu'il venait de recevoir de nous, en rechercher les causes.

Après avoir constaté nous-même le décès, nous avons continué nos opérations, nous livrant à des investigations que nous ferons connaître dans un second procès-verbal.

Cette lecture terminée, le procureur général a requis qu'il plût à la cour de déclarer l'action publique éteinte à l'égard de Gabriel Syveton.

La cour a rendu sur siège l'arrêt suivant :

La cour,

Considérant qu'il résulte d'un procès-verbal de constat de M. Boucard, juge d'instruction, que M. Syveton est décédé le 8 décembre 1904.

Vu l'article 2 du code d'instruction criminelle, déclare l'action publique éteinte à l'égard de Gabriel Syveton.

Puis, s'adressant à M. Bulot, M. le conseiller Bertulus lui demande :

—Avez-vous d'autres réquisitions à prendre ?

Sur la réponse négative du ministère public, le président lève l'audience et les quelques personnes qui se trouvaient dans la salle se retirent sans incident.

Les Obsèques.

Les obsèques de M. Syveton ont été célébrées à l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Après la cérémonie funèbre, le cortège s'est dirigé vers le cimetière Montparnasse, où a eu lieu l'inhumation. Voici l'itinéraire suivi : la rue Saint-Pierre, l'avenue de Neuilly, l'avenue de l'Alma, les avenues Bosquet et Duquesne, les boulevards des Invalides, du Montparnasse et Edgar-Quinet.

En prévision de manifestations tumultueuses qui pouvaient se produire, des mesures extraordinaires ont été prises par M. Lépine, préfet de police, qui dirigeait le service d'ordre en personne. Il était assisté de M. Touny, directeur de la police municipale, de 4 commissaires divisionnaires, des officiers de paix des brigades de réserve et des officiers de paix des arrondissements traversés par le cortège.

Outre les 3,000 gardiens de la paix qui constituaient ce contingent de forces policières, le préfet disposait également de la garde à pied et à cheval, ainsi que de la plupart des inspecteurs des 1re, 2me et 3me brigades de recherches et du service de sûreté.

Des consignes extrêmement sévères avaient été données aux officiers de paix qui devaient réprimer sur le champ tout cri séditieux et ne tolérer aucun emblème, de quelque nature qu'il soit.

L'arrivée de François Coppée — Scène douloureuse.

Le poète des humbles, quand il entra dans la chambre où reposait le corps de M. Syveton, avait les yeux baignés de larmes ; il l'embrassa sur le front et d'une voix que trahissait l'émotion, s'écria :

"Mon cher Syveton, c'est un crime que nous vengerons ; jusqu'à ce jour, j'ai fait abstraction de ma liberté, et personne au monde ne m'empêchera de dire sur ta tombe tout ce que je pense."

A peine ces derniers mots étaient-ils prononcés, que Coppée éclata en sanglots : on dut l'entraîner dans une pièce voisine.

En quittant l'appartement, Coppée, accompagné de M. Bertrou, conseiller municipal, nous dit en nous serrant les mains :

—Je suis plein de soupçons, et de soupçons les plus odieux. C'est un de nos chefs qui tombe; on l'a assassiné.

Jules Lemaître.

Jules Lemaître, arrive l'un des premiers, déclare : "On l'a tué!"

Les personnalités. — Le service d'ordre.

Les abords de la maison où habite M. Syveton sont noirs de monde ; à chaque minute, à chaque seconde, des voitures s'arrêtent devant le 20 "bis" de l'avenue de Neuilly. Aussi un service d'ordre des plus importants dut-il être organisé.

Parmi les premières personnes venues aux nouvelles, nous remarquons : MM. le marquis de Pins, Savary de Beauregard, Paul Lérolle, de L'Estourbeillon, de Saint-Martin, Léon Daudet, comte Boni de Castellane...

Curieuse prédiction

M. Gabriel Syveton avait prédit sa mort il y a une quinzaine de jours environ.

C'est ainsi que l'on a enregistré, d'après le Soir, un propos plus ou moins authentique, entendu dans un café, de la bouche d'un politicien ministériel : "Syveton, nous le crèverons !"

D'autres racontent que, des amis du défunt, lui conseillant de prendre garde à ses jours, il aurait répondu : "Oui, je sais que l'on veut me tuer."

D'aucuns disent même qu'une agression avait été préparée contre le député nationaliste pour demain, avant l'audience.

Tout ce que nous pouvons affirmer, et qui n'est encore connu de personne, c'est cette prédiction faite par M. Syveton sur son trépas prochain.

Il y a une quinzaine de jours, M. Syveton se présenta à la direction d'une grande compagnie d'assurances américaines et se fit faire un contrat. Dans la conversation qu'il eut avec le directeur de la compagnie, il laissa tomber ces paroles:

—"Je contracte cette assurance pour assurer l'avenir des miens. Je ne sais si je ne me trompe, mais j'ai le pressentiment qu'on va me faire disparaître!"

Et M. Syveton paraissait profondément impressionné.

Notes Biographiques.

M. Gabriel Syveton était né à Boen-sur-Lignan (Loire), le 21 février 1864. Brillant élève du lycée Louis-le-Grand, il fut agrégé de l'Université en 1888 et occupa la chaire de professeur dans plusieurs lycées de province, jusqu'en 1898.

L'écrivain.

Il publia une série d'études historiques, très appréciées, après une mission en Autriche, sur Louis XIV ; il collabora à la "Revue historique", à la "Revue d'histoire diplomatique".

L'homme politique.

Gabriel Syveton employa son activité à la cause patriotique.

Professeur au lycée de Reims, en 1898, il prit à cette époque un congé d'un an et faisait un appel à tous les universitaires antidreyfusards, auquel adhérèrent J. Lemaître, François Coppée, et la "Ligue de la Patrie Française" se trouva fondée, M. Syveton en devint le trésorier.

L'orateur.

A Reims, Morlaix, Brest..... un peu partout il prit la parole ; à Nîmes, il reçut des blessures autrement graves que celles du héros de Champigny, le F.·. André.

Député

Les électeurs parisiens lui offrirent, lors des dernières élections législatives, la candidature dans le 2e arrondissement, contre le franc-maçon Mesureur ; au premier tour il fut élu par 7,394 voix contre 5,631.

Le 16 juin 1902 il fut soumis à l'enquête.

Invalidé, il fut renvoyé à la Chambre par plus de 2,000 voix de majorité, sur son adversaire M. Lefeyer.

Lorsque l'avocat du banquier Cataui, le garde des sceaux Vallé, interpellé à propos de l'affaire Humbert, essaya de s'en tirer en injuriant grossièrement les nationalistes, Syveton releva sa provocation en termes virulents ; il eut, pour la première fois, les honneurs de l'expulsion.

Enfin, le 4 novembre dernier, lors de l'interpellation de M. Guyot de Villeneuve, sur la délation dans l'armée, Syveton gifla le général André, en pleine Chambre ; pour ce geste il devait comparaître devant le jury parisien.

Mort de S. S. Wood.

New York, 22 décembre—Seth Stoddard Wood, bien connu comme auteur d'œuvres sur l'économie sociale, est mort subitement dans la rue à Passaic, N. J.

Il fonda en 1869 une revue dont la circulation fut grande. Il collabora pendant des années à diverses revues périodiques.

FIANÇAILLES.

New York, 22 décembre.—L'engagement de Mlle Alice Blight, fille de Atherton Blight, de New York et de Philadelphie, avec l'Hon. Gérard Lowther, ministre anglais à Tanger, vient d'être annoncé par une dépêche privée de Londres.

Mr. Lowther fut à une époque secrétaire de l'ambassade Anglaise à Washington. En 1901 il fut nommé ministre au Chili, et fut transféré plus tard à Tanger.

Mort d'Edward T. Potter.

New York, 22 décembre—Edward T. Potter, un architecte bien connu, fils de feu l'évêque Alonzo Potter, de la Pennsylvanie, et un frère de l'évêque Henry C. Potter, est mort à sa résidence en cette ville, à l'âge de 73 ans. Il était malade depuis longtemps.

Il fit le plan de nombreux collèges et églises et après avoir obtenu du succès dans l'architecture, il se voua à l'étude de la musique et composa plusieurs œuvres sacrées.

AU PUBLIC.

Les acheteurs de la ville et de la campagne ayant besoin d'un des articles dont se compose notre stock, feront bien de venir examiner notre assortiment avant de s'adresser ailleurs. Celui-ci comprend des GLACES FRANÇAISES et ALLEMANDES, avec cadres dorés ou cadres en noyer ou ébène, de toutes grandeurs et de tous les genres ; de GRAVURES, cadres pour tableaux et portraits; de STORES, corniches, embrasses, albums, étagères, ornements de fantaisie, statues en bisque et bronze, vases, bibelots, accessoires, etc., etc. Nous appelons particulièrement l'attention du public sur la grande variété des articles que nous avons en magasin et sur notre importation de GLACES FRANÇAISES pour cheminées et pour panneaux. Nous sommes les seuls qui possèdent un véritable entrepôt de glaces à la Nouvelle-Orléans. Notre établissement est le plus vaste qui existe dans le Sud et est l'égal de n'importe quel autre aux Etats-Unis. Nous pouvons donc vendre à meilleur marché qu'aucune autre maison de la ville faisant le même genre d'affaires et prétendant s'y connaître. Il n'en existe pas d'ailleurs qui en fasse une spécialité comme nous. Nous espérons que les acheteurs feront leur profit de ce que nous venons d'exposer.

Oscar Uter, Gérant. L. UTER, HEIRS
Nos 233 et 235 RUE ROYALE.
1er déc—1m

DIAMANTS POUR LA NOËL !!
Le plus beau choix de Pierres Précieuses, admirables, brillants taillés en dessins originaux et exclusifs.
Superbe Joaillerie, Bagues, Broches, Bracelets, Colliers, Médaillons, Epingleites, Etc
Le plus vaste assortiment et la plus grande variété en ville. Les meilleurs aux prix les plus réduits. Prix en chiffres connus.
TOUS ARTICLES EN OR ET EN ARGENT.
A. M. HILL, 635 Rue du Canal.
14 déc—1m

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.
Médailles de tous dessins en argent et en or
—CHEZ—
WM. FRANTZ & CO.,
JOAILLIERS.
SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS & CO.
833 RUE DU CANAL, PRÈS DAUPHINE.

F. A. BRUNET,
IMPORTATEUR DIRECT
HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.
313.....RUE ROYALE.....313
ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.
La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans
Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.
Les ordres de la campagne sont sollicités.